

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit	: Mélange
Nom du produit.	: Scomrid Limb Aerosol
Code du produit	: CE 002 031.2
Type of formulation	: Aérosol
Active Ingredient	: Imazalil
Registration number	: F03-0-018

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Catégorie d'usage principal	: Produit phytosanitaire à usage professionnel. Agriculture.
Utilisation de la substance/mélange	: Fongicide.

1.2.2. Usages déconseillés

Pas d'informations disponibles.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

CERTIS EUROPE B.V
Safariweg 55
3605 MA Maarssen, The Netherlands.
T +31 346 290 600 - F +31 346 290 601
info@certiseurope.nl - www.certiseurope.nl

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Num. d'appel d'urgence	: Certis Carechem24 multilingual 24 hours emergency number +44 (0) 37 00 492 795
------------------------	--

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon les directives 67/548/CEE ou 1999/45/CE

F+; R12
R52/53

Texte complet des phrases R: voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon les directives 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Symboles de danger



F+ - Extrêmement
inflammable

Phrases R

: R12 - Extrêmement inflammable
R52/53 - Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique

Phrases-S

: S2 - Conserver hors de la portée des enfants.
S13 - Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
S20/21 - Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

S23 - Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols (terme(s) approprié(s) à indiquer par le fabricant).

S61 - Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

Phrases extra

: DPD01 Suivez les instructions pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement.

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable.

3.2. Mélange

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon la directive 67/548/CEE
Dimethoxymethane	(n° CAS) 109-87-5 (Numéro CE) 203-714-2 (Numéro index) -	25 - 50	F; R11
Butane/Propane	(n° CAS) 68476-86-8 (Numéro CE) 270-705-8 (Numéro index) 649-203-00-1	10 - 25	F+; R12
Imazalil	(n° CAS) 35554-44-0 (Numéro CE) 252-615-0 (Numéro index) 613-042-00-5	< 5	Xn; R20/22 Xi; R41 N; R51/53

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Dimethoxymethane	(n° CAS) 109-87-5 (Numéro CE) 203-714-2 (Numéro index) -	25 - 50	Flam. Liq. 2, H225
Butane/Propane	(n° CAS) 68476-86-8 (Numéro CE) 270-705-8 (Numéro index) 649-203-00-1	10 - 25	Flam. Gas 1, H220 Compressed gas, H280
Imazalil	(n° CAS) 35554-44-0 (Numéro CE) 252-615-0 (Numéro index) 613-042-00-5	< 5	Acute Tox. 4 (Oral), H302 Acute Tox. 4 (Inhalation:dust,mist), H332 Eye Dam. 1, H318 Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 1, H410

Textes des phrases R-,H- et EUH: voir section 16

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

: En cas de troubles ou de symptômes, éviter de renouveler l'exposition. Traiter en fonction des symptômes. En cas de malaise ou d'exposition, consulter un médecin (lui montrer si possible l'étiquette et la fiche de données de sécurité).

En cas d'inhalation	: Amener la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position confortable où elle peut respirer. Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène. En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle, de préférence par la méthode du bouche à bouche. Consulter un médecin si les difficultés respiratoires persistent.
En cas de contact avec la peau	: Enlever les vêtements et chaussures contaminés. Laver la peau abondamment à l'eau savonneuse. Consulter un médecin en cas d'irritation. Laver les vêtements contaminés avant une nouvelle utilisation.
En cas de contact avec les yeux	: Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, en maintenant la paupière bien ouverte, pendant au moins 15 minutes. Retirer les lentilles de contact et continuer de rincer. Consulter un ophtalmologiste, en cas d'irritation.
En cas d'ingestion	: Rincer la bouche avec beaucoup d'eau. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes	: Pas d'information disponible.
Risques	: Pas d'information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	: Pulvérisation d'eau. Poudre chimique sèche. Mousse résistant à l'alcool. Dioxyde de carbone (CO ₂).
Moyens d'extinction inappropriés	: Ne pas utiliser de jet d'eau à grand débit, qui pourrait répandre le feu.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie	: En cas d'incendie, peuvent être libérés des vapeurs et gaz toxiques: composés de chlore, oxydes d'azote, monoxyde de carbone, hydrocarbures.
-------------------	--

5.3. Conseils aux pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie	: Combattre le feu en respectant les distances de sécurité et depuis un endroit protégé. Rester en amont des flammes. Ne pas respirer les fumées. Eloigner les contenants exposés à l'incendie, si cela peut être fait sans risque. Sinon les refroidir avec de l'eau pulvérisée. Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Ne pas déverser les eaux d'extinction dans les ruisseaux, rivières et lacs ou le réseau d'alimentation souterrain. Éliminer les résidus de combustion et l'eau contaminée, en respectant les prescriptions réglementaires locales.
Protection en cas d'incendie	: Porter un équipement de protection complet contre les produits chimiques et résistant au feu. Porter un appareil de protection respiratoire isolant autonome.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Équipement de protection : Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter un équipement de protection individuelle adéquat (cf. rubrique 8).
- Procédures d'urgence : Évacuer et isoler la zone dangereuse et refuser l'entrée aux personnes inutiles et non protégées.
- Éviter de respirer les vapeurs, brouillards et aérosols. Assurer une ventilation adéquate.
- Endiguer la zone de déversement à l'aide de matières absorbantes.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

- Ne pas laisser le produit s'écouler de manière incontrôlée dans l'environnement.
- Ne pas déverser dans les égouts, les eaux de surface et souterraines, le sol.
- Avvertir les autorités en cas de contamination de l'environnement ou les eaux du domaine public.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Procédés de nettoyage : Absorber le produit déversé avec une matière inerte (sciure, terre, sable...), puis balayer et recueillir le tout dans un récipient approprié et étiqueté pour destruction.
- Nettoyer la zone contaminée avec de l'eau et du savon. Ne pas laisser les eaux de lavage contaminer les sources d'eau et l'environnement.
- Éliminer en tant que déchet dangereux, conformément à la réglementation nationale ou locale.
- En cas de déversement important : alerter les autorités et endiguer la zone de déversement pour empêcher tout écoulement dans l'environnement.

6.4. Référence à d'autres sections

- Voir les rubriques 7 – 8 – 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Dangers supplémentaires lors du traitement : Liquide et vapeurs extrêmement inflammables.
- Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Tenir à l'écart de la chaleur / des étincelles / des flammes nues et des surfaces chaudes.
- Ne pas fumer.
- Utiliser uniquement un équipement antidéflagrant.
- Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.
- Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
- Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.
- Mesures d'hygiène : Se laver les mains immédiatement après chaque manipulation du produit, et systématiquement avant de quitter l'atelier.
- Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit
- Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage	: Conserver à l'abri des sources d'ignition
	Conserver sous clef et hors de portée des enfants.
	Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux
	Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122°F.
Durée de stockage maximale	: 24 mois
Lieu de stockage	: Conserver dans un endroit sec et frais.
	Assurer une ventilation adéquate.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Fongicide à usage agricole. Se référer à l'étiquette.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Aucune valeur limite d'exposition professionnelle n'est connue. Voir la rubrique 3 « Informations sur les composants ».

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés	: Les douches oculaires et douches de sécurité doivent être placées à proximité des postes de travail.
Équipement de protection individuelle	: 
Protection des mains	: Porter des gants imperméables, résistants aux produits chimiques en caoutchouc nitrile.
Protection des yeux	: Des lunettes de sécurité ou un écran facial.
Protection de la peau et du corps	: Vêtements de protection à manches longues, imperméables et résistants aux produits chimiques. Bottes en caoutchouc. Le port d'une combinaison en coton/polyester (35%/65%) avec un grammage d'au moins 230 g/m² est recommandé.
Protection des voies respiratoires	: Porter un masque respiratoire approprié pour les poussières / vapeurs organiques.
Mesures d'hygiène	: Ne pas manger, boire ou fumer pendant la manipulation du produit. Nettoyer les gants à l'eau et au savon avant de les retirer. Se laver les mains et le visage avec de l'eau et du savon avant de manger, boire ou fumer. Nettoyer régulièrement les équipements, les locaux et les vêtements de travail. Les tenues de travail doivent rester sur la zone de travail et entreposées séparément des tenues de ville.
Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement	: Tout déversement dans l'environnement doit être évité. Ne pas contaminer les eaux superficielles et souterraines.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Apparence	: Visqueux.
Couleur	: Vert foncé.
Odeur	: odeur d'éther.

Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: 7.9 (1% solution aqueuse)
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1)	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Extrêmement inflammable.
Pression de la vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de la vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Non applicable
Masse volumique	: 0.812 kg/l
Solubilité	: Aucune donnée disponible
Coefficient de partage : n-octanol / eau	: Aucune donnée disponible
Log Kow	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Pas caractéristiques explosifs.
Propriétés comburantes	: Pas de propriétés comburantes.
Limites explosives	: Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Le produit est stable dans des conditions normales de manipulation et de stockage.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable dans des conditions normales de manipulation et de stockage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

N'est pas explosif et ne présente pas de propriétés oxydantes.

10.4. Conditions à éviter

Hautes températures. Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122°F

10.5. Matières incompatibles

Pas d'informations disponibles.

10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie, peuvent être libérés des vapeurs et gaz toxiques : composés de chlore, oxydes d'azote, monoxyde de carbone, hydrocarbures.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Non classé

Scomrid Limb Aerosol	
DL50 orale rat	> 2000 mg/kg
DL50 cutanée lapin	> 2000 mg/kg
CL50 inhalation rat	> 5.12 mg/l/4h

Imazalil (35554-44-0)	
DL50 orale rat	> 300 (227 - 343) mg/kg
DL50 cutanée rat	> 2000 mg/kg
CL50 inhalation rat	1.84 mg/l/4h

Irritation	: Non classé pH: 7.9 (1% solution aqueuse)
Corrosivité	: Pas de signes de corrosion et de dégradation après 2 ans à 25 ° C pH: 7.9 (1% solution aqueuse)
Sensibilisation	: Non classé
Toxicité à dose répétée	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé
Mutagénicité	: Non classé
Toxicité pour la reproduction	: Non classé

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Scomrid Limb Aerosol	
CL50 Poissons	84.9 mg/l (96 h, Oncorhynchus mykiss)
CE50 Daphnia 1	35.98 mg/l (48h, Daphnia magna)
ErC50 Algues	51.2 mg/l (72 h, Selastrum capricornutum)

Imazalil (35554-44-0)	
CL50 Poissons	1.48 mg/l (Salmo gairdneri - 96h)
CE50 Daphnia 1	3.5 mg/l (Daphnia magna - 48h)
ErC50 Algues	1.2 mg/l (Selenastrum capricornutum - 72h)
NOEC (chronique)	0.01 mg/l
NOEC chronique poisson	0.225 mg/l
NOEC chronique algues	0.457

12.2. Persistance et dégradabilité

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Imazalil (35554-44-0)	
BCF poissons 1	48.7 - 63.8
Coefficient de partage : n-octanol / eau	3.82

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Pas d'informations complémentaires disponibles.

12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets : Eliminer conformément aux prescriptions locales applicables.

Indications complémentaires : Les bombes aérosols doivent être complètement vidés jusqu'au pas de gaz propulseurs s'échappent.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / ADN / IMDG / ICAO / IATA

14.1. Numéro ONU

N° UN : 1950

N° UN (IATA) : 1950

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Désignation officielle pour le transport : AÉROSOLS, INFLAMMABLE, QUANTITÉ LIMITÉE

Description document de transport : UN 1950 AÉROSOLS, INFLAMMABLE, QUANTITÉ LIMITÉE, 2.1, (D)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe (ONU) : 2

Classe (IATA) : 2 - Gaz

Étiquettes de danger (ONU) : 2.1



14.4. Groupe d'emballage

Non applicable

14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement :

Polluant marin



Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

14.6.1. Transport par voie terrestre

Code de classification (ONU) : 5F

Disposition spéciale (ADR) : 190, 327, 344, 625

Catégorie de transport (ADR) : 2

Code de restriction concernant les tunnels : D

Quantités limitées (ADR) : 1L

Quantités exceptées (ADR) : E0

14.6.2. Transport maritime

Numéro EmS (1) : F-D,S-U

14.6.3. Transport aérien

Pas d'informations complémentaires disponibles

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations EU

Pas de restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Ne contient pas de substance candidate REACH

15.1.2. Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 16: Autres informations

Textes des phrases R-,H- et EUH::

Acute Tox. 4 (Inhalation:dust,mist)	Toxicité aiguë (inhalation:poussière,brouillard) Catégorie 4
Acute Tox. 4 (Oral)	Toxicité aiguë (orale) Catégorie 4
Aquatic Acute 1	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger aigu catégorie 1
Aquatic Chronic 1	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique catégorie 1
Compressed gas	Gaz sous pression Gaz comprimé
Eye Dam. 1	Graves dommages et / ou irritations oculaires Catégorie 1
Flam. Gas 1	Gaz inflammables Catégorie 1
Flam. Liq. 2	Liquides inflammables Catégorie 2
H220	Gaz extrêmement inflammable
H225	Liquide et vapeurs très inflammables
H280	Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur
H302	Nocif en cas d'ingestion
H318	Provoque des lésions oculaires graves
H332	Nocif par inhalation
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
R11	Facilement inflammable
R12	Extrêmement inflammable
R20/22	Nocif par inhalation et par ingestion
R41	Risque de lésions oculaires graves
R51/53	Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique



Scomrid Limb Aerosol

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

Date d'émission: 01/10/2012

Date de révision: 30/09/2013

:

Version: 5.0

R52/53	Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique
F	Facilement inflammable
F+	Extrêmement inflammable
N	Dangereux pour l'environnement
Xi	Irritant
Xn	Nocif